

Plan local d'urbanisme

PLU, modifié le 19 février 2019



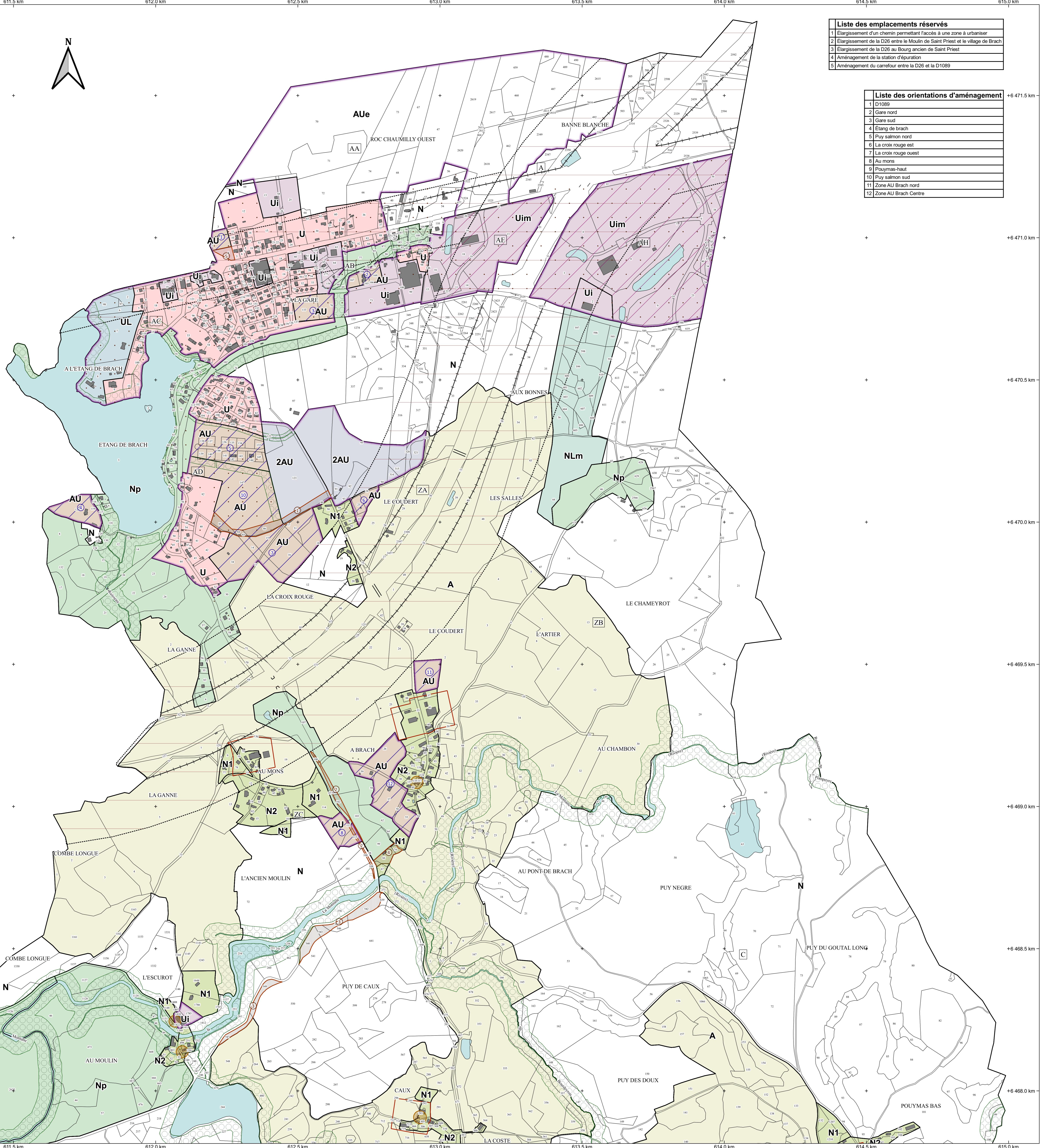
Plan d'ensemble Nord

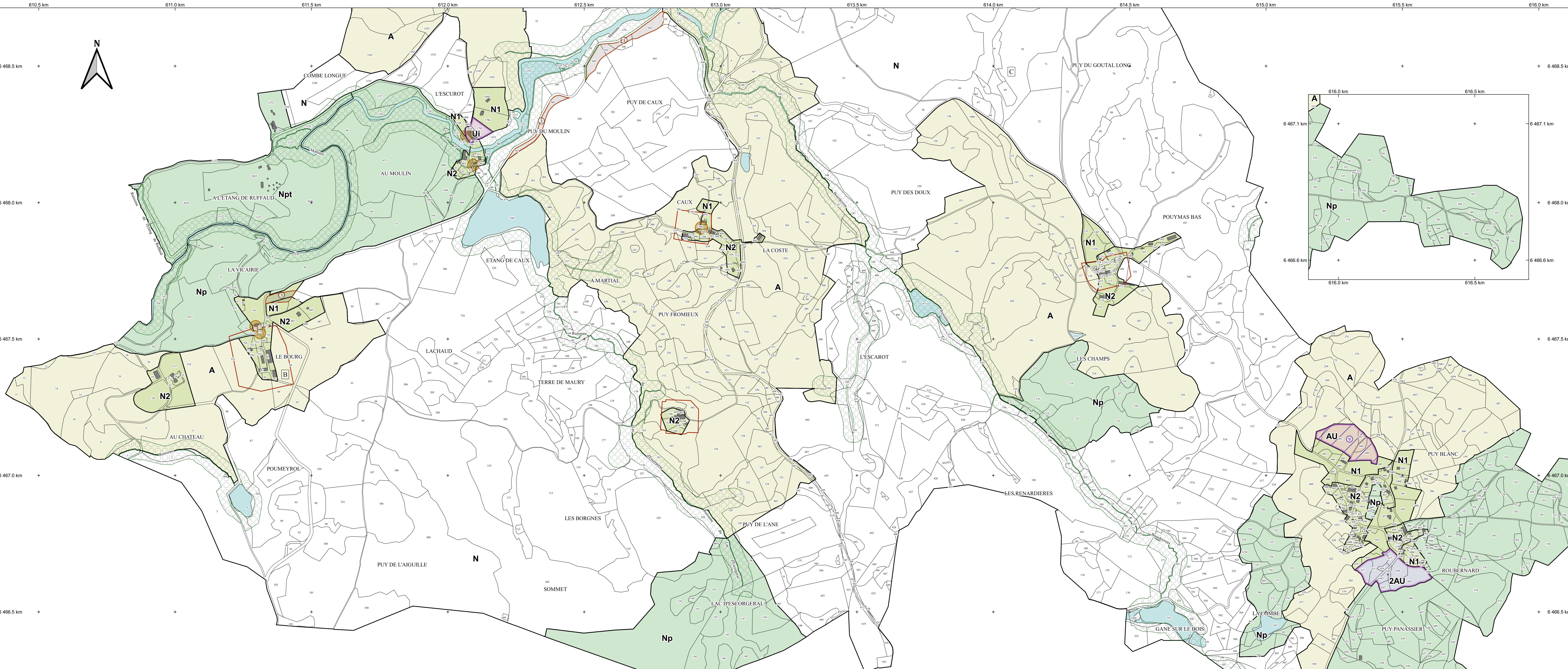
Échelle 1:5000

Carte réalisée par Alban Kraus (Tulle agglo) le 11 juillet 2019 12:07. Fichier Q:\Urbanisme\19238_PLU_20190219\Plan\Zonage.qgs

Légende

Informations	
Assainissement collectif	
Zone d'aménagement concerté	
Zone de bruit	
Droit de préemption urbain	
Recul	
Prescriptions	
Espace boisé classé	
Élement de patrimoine protégé	
Emplacement réservé	
Secteur concerné par une orientation d'aménagement	
Périmètre de recul autour des bâtiments agricoles	
Zonage	
2AU	
A	
AU, Aue	
N	
N1, N2	
NLm	
Np, Npt	
U	
Ui, Uim	
UL	





Plan local d'urbanisme

PLU, modifié le 19 février 2019

Légende	
Informations	Droit de préemption urbain
Prescriptions	Espace boisé classé
	Élément de patrimoine protégé
	Emplacement réservé
	Secteur concerné par une orientation d'aménagement
Zonage	Périmètre de recul autour des bâtiments agricoles
2AU	
AU, Aue	
N	
N1, N2	
N2	
Np, Npt	
Npt	
Ui, Uim	

Liste des emplacements réservés	
1	Élargissement d'un chemin permettant l'accès à une zone à urbaniser
2	Élargissement de la D26 entre le Moulin de Saint Priest et le village de Brach
3	Élargissement de la D26 au Bourg ancien de Saint Priest
4	Aménagement de la station d'épuration
5	Aménagement du carrefour entre la D26 et la D1089

Liste des orientations d'aménagement	
1	D1089
2	Gare nord
3	Gare sud
4	Etang de brach
5	Puy salmon nord
6	La croix rouge est
7	La croix rouge ouest
8	Au mons
9	Pouymas-haut
10	Puy salmon sud
11	Zone AU Brach nord
12	Zone AU Brach Centre

Plan d'ensemble Sud

Échelle 1:5000

